



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Réflexions Prudentes. Pensées Morales. Maximes Stoïciennes

Nieremberg, Juan Eusebio

Amsterdam, 1671

XIII.

urn:nbn:de:hbz:466:1-11347

temps de répondre, & d'exposer ses raisons quand on nous interroge, & qu'on veut estre éclairci d'une affaire. Si vous jugez que la plainte qu'on doit faire, est de quelque importance, la prudence veut que vous preveniez les suites, & que par de fort honnestes excuses vous contentiez, s'il est possible, la personne qui se sent desobligée. Mais si vous estes certain qu'on n'a nul sujet de se plaindre de vous, ne songez seulement pas à vous justifier, car ce feroit donner quelque poids & plus de force à la plainte qu'on a envie de former contre vous.

XIII.

IL vaut mieux recevoir une injure, que d'écouter avec plaisir une flaterie. En effet, je tiens qu'il n'est pas possible d'outrager plus cruellement un homme, que de le tromper, & de luy vouloir oster le jugement.

Fer-

Fermez également les oreilles aux flatteurs qui vous louent avec excès, & aux médifans qui blâment les autres sans raison.

XIV.

QUand un homme puissant vous dira quelque chose de fâcheux & de desobligeant, n'en témoignez aucun ressentiment, mais persuadez vous au contraire qu'il vous a fait plaisir, & que c'est une grace que vous venez de recevoir de sa part. Il semble que les paroles de ces fortes de personnes, ont un privilege & un caractere tout particulier que celles des autres n'ont pas. Ainsi n'esperez pas d'en pouvoir jamais tirer raison. Je ne vous conseillerois pas même de le faire, quand vous le pourriez aisément. Laissez donc parler librement celui qui peut vous donner part en ses bonnes graces, & dont vous pouvez un jour avoir besoin.

A 5

XV. Rien